

2011_B269

OBJET : Politique culturelle - Equipements culturels - Musée Granet - Convention de mise à disposition pour le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron dans le cadre de l'exposition "Collection Planque, l'exemple de Cézanne" (11 juin - 2 octobre 2011)

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Jean Bonfillon

Objet : Equipements culturels - Musée Granet - Convention de mise à disposition du Musée Granet pour le Festival international de Piano de la Roque d'Anthéron dans le cadre de l'exposition « Collection Planque, l'exemple de Cézanne » (11 juin - 2 octobre 2011).

Décision du Bureau

Dans le cadre de son exposition d'été « Collection Planque, l'exemple de Cézanne », du 11 juin au 2 octobre 2011, il vous est proposé d'approuver les termes de la convention de mise à disposition temporaire du Musée Granet pour 4 concerts du Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron les 2, 3, 4 et 5 août 2011.

Cette convention définit les modalités et conditions de l'accueil par le Musée Granet, ainsi que la visite des collections par les spectateurs du concert, au titre de la politique de développement des publics.

Mes chers collègues,

Pour la 31^{ème} édition du Festival International de La Roque d'Anthéron, qui se déroule du 22 juillet au 20 août 2011, le Festival et le Musée Granet renouvellent leur collaboration afin de proposer une rencontre originale entre musique et peinture, sous le titre « *Le musée imaginaire des musiciens* ».

Le principe initié en 2006 est reconduit et consiste à proposer au public 4 soirées comprenant :

- une visite des collections et de l'exposition La Collection Planque
- la conférence introductive de chaque concert, centrés sur les liens entre peinture et musique
- le concert.

La convention de mise à disposition temporaire du Musée Granet pour concerts du Festival International de La Roque d'Anthéron les 2, 3, 4 et 5 août 2010, a pour objet de définir les modalités et conditions de l'accueil de 4 concerts par le Musée Granet ainsi que la visite des collections par les spectateurs du concert, au titre de la politique de développement des publics.

Le billet, délivré par le Festival, comprend l'accès :

- au musée pour une visite des collections et de l'exposition La Collection Planque, « L'exemple de Cézanne » (commentaire de l'exposition par des médiateurs conférenciers du musée),
- à la conférence introductive de chaque concert, centrés sur les liens entre peinture et musique,
- au concert.

L'association achète au préalable à la Communauté du Pays d'Aix, pour chaque concert, 175 places à 4€ chacune et met à la disposition de la CPA 25 invitations pour chaque soirée.

Les concerts pour cette édition 2011 du Festival International de La Roque d'Anthéron sont les suivants :

Mardi 02 Août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

Autour de *Pierrot Lunaire* de Schoenberg

Marianne Pousseur soprano

Sangah Nah flûte et piccolo

Innhyuk Cho clarinette et clarinette basse

Guillaume Chilemme violon et alto

Julien Lazignac violoncelle

Florent Boffard piano

Schoenberg : *Pierrot lunaire* opus 21

Mercredi 03 août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

Florent Boffard piano

"Atelier autour de la *Kammersymphonie opus 9* de Schoenberg"

Schoenberg : *Kammersymphonie n°1 en mi majeur opus 9*

Jeudi 04 Août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

Luis Fernando Pérez piano

"Les Goyescas, ou Goya imaginé par Granados "

Vendredi 05 Août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

"Klimt, Mahler et la Frise Beethoven : réunir les hommes par la réunion des arts"

Claire Désert piano

Emmanuel Strosser piano

Liszt/Beethoven : *Symphonie n°9 en ré mineur opus 125, transcription pour 2 pianos*

Il convient de noter que la Commission politique et équipements culturels du 3 mai 2011, a émis un avis favorable à sur ce dossier..

VU l'exposé des motifs

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A142 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation d'attributions au Président et à son suppléant ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégations au Bureau ;

VU l'avis favorable de la Commission politique et équipements culturels du 3 mai 2011 ;

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe du partenariat et de la mise à disposition du Musée pour 4 concerts du Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron les 2, 3, 4 et 5 Août 2011 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;

- **DONNER** un avis favorable sur les termes de la convention de mise à disposition temporaire du Musée Granet pour 4 concerts du Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron les 2, 3, 4 et 5 Août 2011 dont un exemplaire est annexé à la présente délibération
- **DONNER** un avis favorable sur la signature par Madame le Président ou son représentant des conventions annexées et tous les documents afférents

CONVENTION DE PARTENARIAT

≈

MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE AU SEIN DU MUSEE GRANET POUR L'ORGANISATION DE QUATRE CONCERTS PAR LE FESTIVAL DE LA ROQUE D'ANTHERON

ENTRE LES SOUSSIGNÉS,

La Communauté du Pays d'Aix,

Représentée *par Maryse JOISSAINS MASINI*, dûment habilitée aux fins présentes par une délibération du 29 juillet 2009.

Sise, Hôtel de Boadès, 8 place Jeanne d'Arc, 13 100 Aix en Provence,

pour le Musée Granet, 18, rue Roux Alpheran, 13100 – Aix en Provence

désignée ci-après « La CPA - Musée Granet »

Et

L'Association du Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron

Sise, Parc du Château de Florans – 13 640 La Roque d'Anthéron

Représentée par Jean-Pierre ONORATINI, Président

N° de la licence d'entrepreneur de spectacle : 2 – 135 900

désignée ci-après « L'association », d'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 12 avril 2007 fixant les conditions d'organisation du Musée Granet ;

Préambule

Pour la 31^{ème} édition du Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron, qui se déroule du 22 juillet au 20 août 2011, le Festival et le musée Granet renouvellent leur collaboration afin de proposer une rencontre originale entre musique et peinture, sous le titre : « *Le musée imaginaire des musiciens* ».

Reflet des modes et des prédilections d'une époque, la musique est en même temps reflet des autres arts, et surtout une source d'inspiration féconde pour de nombreux peintres et poètes. Introduits d'une brève présentation par Marie-Pauline Martin, ces quatre concerts proposent de rétablir ce dialogue entre les différentes formes d'art, et d'explorer la réciprocité du monde visuel et du monde sonore.

Le principe initié depuis 2007 est reconduit et consiste à proposer au public 4 soirées comprenant :

- une visite de l'exposition La collection Planque «*L'exemple de Cézanne*»
- la conférence introductive de chaque concert, centrés sur les liens entre peinture et musique
- le concert

Mardi 02 Août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

Autour de *Pierrot Lunaire* de Schoenberg

Marianne Pousseur soprano

Sangah Nah flûte et piccolo

Innhyuk Cho clarinette et clarinette basse

Guillaume Chilleme violon et alto

Julien Lazignac violoncelle

Florent Boffard piano

Par son aspect avant-gardiste et son ton résolument moderne, le *Pierrot lunaire* a assuré la notoriété de Schoenberg dans le monde entier et permis l'éclosion de nombreuses œuvres au XX^e siècle comme *Le Sacre du Printemps* de Stravinsky ou *Le Marteau sans maître* de Boulez. Immédiatement couronnée de succès, la pièce se classe depuis parmi les chefs-d'œuvre et vaut cette critique admirative de Roland-Manuel : "La couleur incomparable de la musique de *Pierrot lunaire*, sa lucidité dans le cauchemar, sa cruauté déchirante qui passe, avec la prestesse de l'éclair, de l'ironie au sanglot, de la terreur à la tendresse, nous apporte une beauté inconnue [...]"

Schoenberg : *Pierrot lunaire* opus 21

Mercredi 03 août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

Florent Boffard piano

"Atelier autour de la Kammersymphonie opus 9 de Schoenberg"

Schoenberg : *Kammersymphonie n°1 en mi majeur opus 9*

Jeudi 04 Août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

Luis Fernando Pérez piano

"Les Goyescas, ou Goya imaginé par Granados "

En 1911, Enrique Granados achève l'un de ses chefs-d'œuvre, les *Goyescas*, conçu comme une suite de tableaux musicaux, et rend ainsi dignement hommage au peintre qu'il admire, Francisco Goya. Certains mouvements du cycle s'inspirent d'œuvres identifiées de Goya, mais Granados retient avant tout, du peintre, un certain regard sur l'Espagne : comme Goya, il tente de traduire « le rythme, la couleur et la vie espagnole », avec ses propres outils de musicien, et à l'heure de l'émergence d'un Art dit *nouveau*.

Vendredi 05 Août 2011 à 21h00

Le Musée imaginaire des musiciens

"Klimt, Mahler et la Frise Beethoven : réunir les hommes par la réunion des arts"

L'aura de Beethoven, mort en 1827, dépasse largement le XIX^e siècle, pour s'imposer comme une donnée centrale de la création tout au long du XX^e siècle. En 1902, le peintre Gustav Klimt imagine ainsi une œuvre à la fois monumentale et saisissante : la "frise Beethoven". Donnant vie et forme à l'idéal communautaire exprimé dans la 9^e *symphonie* de Beethoven, cette fresque chante également ce *credo* des artistes de la Sécession viennoise : réunir les hommes par la réunion des arts.

Claire Désert piano

Emmanuel Strosser piano

Liszt/Beethoven : *Symphonie n°9 en ré mineur opus 125, transcription pour 2 pianos*

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT :

ARTICLE 1 : CONDITIONS GENERALES

1.1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions de l'accueil de 4 concerts par le musée Granet ainsi que la visite des collections par les spectateurs du concert, au titre de la politique de développement des publics.

1.2 - Lieu et conditions d'accueil des représentations

1.2.1 - L'association est l'organisateur de la manifestation.

1.2.2 - Les concerts des 2, 3, 4 et 5 août 2011 se dérouleront à 21h dans la cour du musée Granet.

1.2.3 - Les spectateurs des concerts auront accès de 19h à 20h45 aux collections permanentes et temporaire du musée.

1.2.4 - Le nombre de places délivrées par l'association ne pourra en aucun cas excéder 200 conformément aux consignes de sécurité et d'évacuation du public en vigueur à la CPA /Musée Granet.

1.2.5 - En cas d'intempérie ou cas de force majeure, les manifestations feront l'objet d'un report à une date ultérieure fixée conjointement par les parties, ou, en cas d'impossibilité, seront annulées.

1.3 - Billetterie

1.3.1 - La billetterie de la soirée est tenue par l'association.

1.3.2 - Le billet, délivré par le Festival, comprend l'accès :

- au musée pour une visite des collections et de l'exposition La collection Planque «L'exemple de Cézanne» (commentaire de l'exposition par des médiateurs conférenciers du musée)
- à la conférence introductive de chaque concert, centrés sur les liens entre peinture et musique
- au concert.

1.3.3 - L'association achète au préalable à la Communauté du Pays d'Aix, pour chaque concert, 175 places à 4€ chacune.

1.3.4 - L'Association met à la disposition de la CPA Musée Granet 25 *invitations* pour chaque soirée.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

1 - OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

Sécurité, assurances et obligations sociales

2.1.1 - L'Association s'engage à se conformer aux règles de fonctionnement et aux consignes de sécurité de l'établissement pendant toute la durée de la manifestation.

2.1.2 - L'Association souscrit toute police d'assurance nécessaire pour son personnel et le matériel qu'elle fournit dans le cadre de cette manifestation. Elle fournira copie de l'attestation correspondante.

2.1.3 - L'Association fournira copie de l'attestation de licence d'entrepreneur de spectacle où motivera son absence.

2.1.4 - L'Association s'engage à respecter l'horaire de clôture fixé à 23h45.

2.1.5 - L'Association assure l'intégralité des frais relatifs aux missions dont elle assure la maîtrise d'ouvrage.

Organisation du Concert

L'Association se charge de l'installation, de l'accord et du démontage du piano, selon les conditions de sécurité prescrites par la direction du Musée.

Elle met en œuvre également les matériels et personnels nécessaires à l'implantation des sièges, l'installation de la scène et la mise en place et l'accord du piano.

2.1.6 - L'Association gère l'arrivée et le placement des spectateurs à partir de 19h15.

2.1.7 - En aucun cas il ne peut être délivré un nombre supérieur de places, tel que prévu à l'article 1.2.4, afin de respecter les consignes de sécurité et d'évacuation du public

2 - OBLIGATIONS DE LA CPA/MUSEE GRANET

Concert

2.2.1 - La CPA met à disposition de l'association la cour du musée Granet pour les 4 concerts ainsi que pour la répétition préalable au concert à 18h30.

2.2.3 - La CPA fournit 200 sièges et 24 *m² de podium*. Elle pourra éventuellement, et si nécessaire, mettre à disposition de l'Association du personnel pour aider à la mise en place de ces matériels.

2.2.4 - Le dispositif de sécurité et d'accueil du public est déterminé et mis en place par le Musée Granet et placé sous sa seule autorité.

2.2.5 - La CPA-Musée Granet assure ou sous-traite l'éclairage de la scène, la sonorisation et la mise en place du matériel de vidéo-projection.

Visites

2.2.5 - Le Musée Granet s'engage à ouvrir les salles de l'exposition La collection Planque «*L'exemple de Cézanne*» et met en œuvre le personnel nécessaire pour ce faire.

2.2.6 - Entre 3 et 4 médiateurs du service des publics seront positionnés dans les salles de l'exposition «La collection Planque «*L'exemple de Cézanne* ».

Fait à Aix-en-Provence, le 9 mai 2011, en deux exemplaires originaux.

Pour la Communauté du Pays d'Aix

Le Président,

Maryse JOISSAINS MASINI

Pour l'Association du festival de la Roque

d'Anthéron

Le Président,

Jean-Pierre ONORATINI

OBJET : Politique culturelle - Equipements culturels - Musée Granet - Convention de mise à disposition pour le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron dans le cadre de l'exposition "Collection Planque, l'exemple de Cézanne" (11 juin - 2 octobre 2011)

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**